

Pétition en appui aux 253 lock-outés du *Journal de Montréal*

- Attendu que 253 travailleuses et travailleurs ainsi que leur famille subissent depuis plus d'un an un lock-out et que tous les appels à la négociation sont restés lettre morte.
- Attendu que Quebecor fait un usage abusif du lock-out pour tenir à la rue ses 253 salarié-es (14 lock-outs chez Quebecor pour 100 conventions collectives signées, contre une moyenne de 1 % chez l'ensemble des employeurs québécois);
- Attendu que Quebecor continue de publier le *Journal de Montréal*, sans ses 253 artisans, en détournant l'esprit des dispositions antibriseur de grève par le recours massif aux nouvelles technologies permettant le travail à distance, lesquelles n'existaient pas au moment de l'adoption de la loi;
- Attendu que le débalancement du rapport de force qui en découle n'incite pas à négocier de bonne foi pour trouver un règlement agréé par les parties.

Nous condamnons l'attitude de Quebecor de se dérober à ses obligations de négocier de bonne foi.

Nous demandons au gouvernement du Québec de mettre en branle tous les moyens dont il dispose de façon à favoriser, dans les meilleurs délais, un règlement négocié satisfaisant pour les parties (nomination d'un médiateur spécial, intervention législative en vue de rééquilibrer le rapport de force, etc.).

Nom (en lettres moulées)	Adresse	Signature (manuscrite)
1-		
2-		
3-		
4-		
5-		
6-		
7-		
8-		
9-		
10-		
11-		
12-		
13-		
14-		
15-		

N.B. : On ne peut pas recueillir de signatures à l'endos de la pétition ou sur une feuille jointe. S'il vous plaît, veuillez retourner cette pétition au Conseil central du Montréal métropolitain (CSN), 1601 av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5